

Albi le 11 janvier 2012

Mesdames et Messieurs les riverains
Boulevard et allée du Lude

Madame, monsieur,

J'ai écouté attentivement les opinions qui se sont exprimées ces derniers jours à propos de l'organisation du prochain carnaval d'Albi.

Sur le fond, j'observe que personne ne demande la suppression du carnaval lui même et n'a fait d'autre proposition d'organisation.

L'installation des métiers sur la seule esplanade du Lude, en conservant totalement la circulation sur le boulevard et l'allée du Lude et les accès des riverains, reste la moins mauvaise des solutions même si elle nécessite l'abattage des arbres.

Est ce que l'abattage des arbres au Lude est une bonne solution? Non. Je vous ai déjà écrit le regretter profondément.

Est-ce que nous avons un autre lieu à Albi permettant d'accueillir la fête foraine? Non.

Que fallait-il choisir? Implanter les métiers sur l'esplanade du Lude et la chaussée de l'avenue du Lude en préservant les arbres et en supprimant circulation et accès à l'échangeur du Lude mais aussi l'accès au Bon Sauveur, ou accepter de supprimer les arbres?

Cette décision n'était pas simple et a été prise en conscience.

J'en assume la responsabilité et la nécessaire application.

Je sais, et vous le savez aussi, qui aurait été responsable s'il y avait eu une installation « sauvage » des forains en l'absence d'accord, avec un blocage de la ville, et qui aurait été responsable si l'avenue du Lude n'avait pas pu être utilisée.

De la même manière que j'en assume la responsabilité, acceptez aussi en votre for intérieur de faire, dans la sérénité, la balance des avantages et inconvénients.

Comme chaque année, au milieu des reproches, nous est posée la question : Pourquoi conserver en ville la cavalcade et ne pas déplacer la fête foraine sur la commune du Séquestre, sur le site du parc des expositions, de l'aérodrome et du circuit automobile?

C'est une option qui conviendrait à l'équipe municipale mais elle est à ce jour impossible à mettre en œuvre.

Ni les forains, ni les organisateurs du carnaval ne le souhaitent. Ces deux animations sont pour eux complémentaires : de tout temps, après la bataille de confettis les parents amènent les enfants à la fête foraine. Ils estiment que séparer les deux animations, c'est prendre le risque de remettre en cause le carnaval lui même.

Installer la fête foraine sur la commune du Séquestre nécessitera également d'obtenir l'accord de la municipalité et de gérer les contraintes liées aux activités et à l'occupation quotidienne de ces sites.

Comme chacun de vous le sait et pourra au besoin le vérifier en février, sur place, les parkings du parc des expositions sont saturés par les véhicules et « mobil'home » des forains avec les alimentations en eau et électricité adaptées.

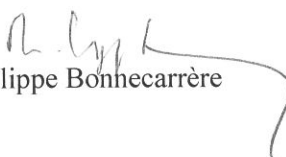
Une solution sur ce site est donc complexe à élaborer. Ceci étant, pour la première fois, une partie des représentants syndicaux des forains, conscients de la difficulté toujours plus forte des villes à les accepter dans leur centre, ont accepté d'étudier une hypothèse dans le secteur Sud-Albi-Le Séquestre.

Je mènerai bien sûr cette discussion avec mes collègues tout en sachant que cela sera complexe et prendra du temps.

Je reste bien entendu attentif à toutes vos suggestions et vous proposerai, après le carnaval, de faire ensemble un bilan de son déroulement. Nous verrons alors les possibilités d'améliorer l'aménagement de votre secteur et d'envisager une meilleure délimitation du stationnement gratuit sur l'esplanade du Lude.

Nous terminerons à cette occasion de traiter les demandes formulées par les commerçants ou professionnels libéraux riverains, demandes modestes et raisonnables qui me paraissent pouvoir être prises en compte.

Je vous remercie de votre compréhension, du sens de la mesure, et vous renouvelle, madame, monsieur, mes sentiments fidèles et dévoués.


Philippe Bonhecarrère